

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 68 (1929)
Heft: 16

Artikel: Humour
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222527>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Or, il arriva. — ces temps-là sont lointains, l'aimable lecteur du bon *Conteur Vaudois* me fera bien la faveur de ne pas établir de calcul — qu'enfants, nous recherchions les vestiges du passé, outre les ruines du château d'Illens et d'autres encore, celles de l'antique Abbaye de Haut-Crêt avaient pour nous un grand attrait.

Aujourd'hui, l'étranger qui passe devant l'humble moulin ne se doute pas qu'il foule le sol jadis défriché par les moines blancs ; rien ne rappelle que là se trouvait un des foyers de la civilisation au moyen-âge ; seul, le nom local de l'Abbaye a subsisté.

C'est après avoir érigé le baillage d'Oron en 1557 que la ville de Berne y adjoint les terres de Haut-Crêt ; les bâtiments de l'ancien couvent tombèrent peu à peu en ruines, les débris des parties supérieures exhaussèrent le sol. Bientôt, il ne resta de l'Abbaye qu'une sorte de tumulus couvert de buissons.

Mais, il nous souvient encore du temps où ces matériaux formaient un gros amas appuyé contre un mur se terminant en triangle avec les restes d'une fenêtre qui fut sans doute, en rosace ; amas sur lequel nous grimpions à la recherche de trésors. Mais nous n'avons jamais rien découvert, si ce n'est des fragments de poteries émaillées, provenant sans doute des poèles du couvent.

Cependant, nos actives recherches ne furent pas toujours infructueuses.

On nous avait dit qu'une route passait auprès de l'Abbaye et traversait la Broye sur un pont en pierre flanqué d'une tourelle ; on nous avait dit, aussi, que l'ancienne route romaine de Moudon à Vevey avait un embranchement dès Oron-la-Ville, et le Chaney, le couvent de Haut-Crêt sur le vignoble de Lavaux et Lausanne.

En 1700, ajoutait-on, le pont sur la Broye à Haut-Crêt fut emporté par un débordement. La circulation par Haut-Crêt ayant beaucoup diminué depuis la ruine du couvent, le pont ne fut pas rétabli.

En 1735, les communes d'Essertes, Châtillens, Tavernes et Thioleyres adressèrent une requête à LL. EE. demandant le rétablissement du pont.

L'avoyer et conseil de Berne refusèrent, prétextant qu'il se trouvait d'autres ponts dont ces communautés pouvaient se servir, laissant toutefois la liberté à ces communes de le faire rétablir à leurs frais.

Aujourd'hui, une étroite passerelle traverse la Broye devant les murs de Haut-Crêt, mais le pont d'autan, avec sa tourelle, ne fut jamais reconstruit et même personne ne sait où il se trouvait exactement.

C'est là que se portèrent nos investigations ; partant de Haut-Crêt, nous descendîmes la rivière pieds nus, sautant d'une pierre à l'autre, longeant le bois du Chaney, examinant attentivement la berge encombrée de broussailles et d'arbustes ; de grandes ronces s'enchevêtrant autour des pierres.

Enfin, nous voilà dans un site intéressant ; d'énormes pierres ayant l'aspect d'avoir été taillées par la main de l'homme, sont encore disposées les unes sur les autres, couvertes de mousses et à moitié cachées par les végétations sauvages et robustes qui croissent le long des eaux ; ces pierres sont, sans aucun doute, la base de la culée d'un pont.

Très fiers de notre découverte, nous remontons la rivière jusqu'au moulin, et suivons la berge de gauche que nous redescendons.

Arrivés en face des vestiges découverts à droite nous trouvons exactement les mêmes à gauche, ce qui indique clairement que l'arche du pont reposait là, à droite et à gauche de la rivière, dirigeant la route dans le bois du Chaney ; mais tandis qu'à droite, nous ne vîmes aucune trace de chemin le long du talus, chemin qui aurait abouti au pont, nous distinguons à droite et très nettement, les restes d'une route entre les buissons.

Personne ne s'intéressa à notre découverte et ne sachant où trouver la personnalité compétente qui aurait pu l'enregistrer, les vestiges du

vieux pont, comme autrefois, l'antique pont, avec sa tourelle, restent ensevelis dans les ronces et dans l'oubli. — *Mme David Perret.*

La Patrie Suisse. — Avec son numéro du 3 avril (1986), *La Patrie Suisse* nous apporte le portrait de Eugène Bridel et de l'évêque Ch.-H. Brent, récemment décédés à Lausanne ; du colonel Charles Corboz, le nouveau président du Grand Conseil vaudois ; du peintre tessinois Antonio Ciseri ; du pianiste Johny Aubert ; du peintre Alexandre Calame. Il nous montre le cortège en formation, à la Cité, de l'assermentation du Grand Conseil vaudois : l'exposition avicole de Montreux ; les funérailles de Foch : une vue du nouveau et monumental bâtiment postal de la gare de Zurich ; de Bex-les-Bains ; des reproductions d'œuvres du peintre Ciseri, etc. — *G. R.*

LA BANQUE

BLLE est rutilante de marbres et de cristaux. Avec la banque l'on barde parce qu'inventée en Lombardie, elle fut importée longtemps avant le macaroni. La banque vend des titres sans noblesse contre de beaux napoléons trébuchants. Elle offre des coffre-forts et des intérêts faibles. Achetez des actions, vous aurez quantité d'obligations (celle de détacher les coupons, par exemple). Pour les comptes à vue prenez des verres grossissants, quant aux comptes dits courants, ils restent loin derrière les caissiers en fuite. Si vous passez à l'escompte, on vous esquintera séance tenante. S'agit-il d'un chèque sans provision, prenez un monocle, une badine et des gants de peau, mais je vous préviens qu'en dessous de 100.000 on vous regardera de coin ! Si la banque vous offre des privilégiées de la Konstaninopolitanische Nussbaumholztabaks-pfeifendrechserei-Compagnie, méfiez-vous et prenez plutôt des améliorées de la Cie tschouvache des ballons souterrains. L'huisser de la banque est plus beau qu'un ambassadeur, son obséquiosité croît en raison inverse du carré de l'impossibilité du directeur. Pour arriver à ce dernier, il faut toute l'astuce de Thésée au Labyrinthe. Chaque banque a sa cave, vous pouvez y descendre avec une pomme crûe sans risquer de remonter avec une cuite ! Dans les vitrines, il y a de vieilles effigies qui font penser au Conseil d'administration. Et puis les cours qui en disent long, le change élevé des Pays-Bas, par exemple ; le change français lui, au moins, c'est franc ! A Monte-Carlo, la banque saute souvent, chez nous seulement de temps en temps, les Anglais disent ça « Time is money ! » — *P. R.*

Humour. — Dans une école d'une petite ville, l'institutrice parle des plus vilaines défauts et, parmi ceux-ci, elle cite l'orgueil, le mauvais orgueil — ce qui l'incite, bien entendu, à exalter la modestie. Et pour stigmatiser l'orgueil, elle use, naturellement, de la vieille comparaison de la rose. Et pour louer la modestie, c'est l'image de la violette qui, fatallement, vient à son esprit :

— Mes enfants, une belle dame, portant une somptueuse toilette, passe fièrement dans la rue, sans dire bonjour à personne... Vous l'avez deviné, c'est la rose.

Derrrière elle, vient une petite créature qui marche tête baissée... — Ça, s'erie une petite fille, c'est le mari.

LE GREVISTE

NOUS sommes, si vous le voulez bien, à la Correctionnelle : — *Le président (au greffier). Appelez l'affaire suivante.*

Le greffier (appelant). Affaire Couche contre Couche. Gréviste contre patron...

— Entrez, les grévistes.

(Couche entre. C'est un ouvrier serrurier à la tenue très négligée et à la mine fatiguée par l'abus des boissons).

Couche (entrant). Les grévistes ?... Présent !

Le président. Greffier faites entrer les autres.

Le greffier. Mais monsieur le président, il n'y a plus personne.

Le président. Comment, il n'y a plus personne ? (A Couche). Où sont vos camarades ?

Couche. Mes camarades, c'est moi !

Le président. Comment, c'est vous ?... Je vous demande où sont les autres grévistes ?...

Couche. Les autres grévistes, c'est moi !

Le président. Il ne comprend pas... Je veux parler de vos acolytes.

Couche. Les alcooliques, c'est moi !

Le président. Quelle brute !... Enfin !... Appelez le patron de ce gréviste.

Couche. Mon patron... c'est moi !

Le président. Encore ?

Couche. Toujours !

Le président. Je n'y comprends plus rien !

Couche. Parce que t'es un peu pocheté !

Le président. Dites donc !... dites donc !

Couche. Ferme !... je vais t'éclairer la brûlotte. Mon histoire, monsieur le président de la 22e chambre correctionnelle de la Seine, sera brève ! Les ouvrierers serrurierers de Pins-sur-la-Yeule s'étaient tous mis en grève !

Le président. Tous ?

Couche. Tous !

Le président. Mais où sont-ils, ces tous-là ?

Couche. Ces tous-là !... c'est moi !... c'est moi... parce qu'il n'y en a pas d'autres, c'est moi parce que je suis tout seul d'ouvrierier serrurier à Pins-sur-la-Yeule.

Le président. Pins-sur-la-Yeule, où se trouve ce pays-là ?

Couche. C'est entre Raon-l'Etape et Raon-sur-la-Yeule.

Le président. Vous m'en direz tant !... Mais expliquez-moi, mon ami, et votre patron... celui qui a porté plainte contre vous... où est-il ?

Couche. Il est ici, parbleu !

Le président. Où ?

Couche. Sur mes trottignoles.

Le président. ???

Couche. Ben oui, sur mes jambes, puisque c'est moi !

Le président. Votre patron, c'est vous ?

Couche. Tu l'as dit... et ça s'explique puisque si, à Pins-sur-la-Yeule y a qu'un ouvrierier serrurier et que c'est moi... y a aussi qu'un patron serrurier et que c'est encore moi !

Le président. Je m'y perds !

Couche. J'te vas retrouver... Bouge pas !... Fige-toi qu't'es ouvrierier serrurier.

Le président. Ne tuyotez pas la Justice.

Couche. Oui... Figurez-vous qu't'es ouvrierier serrurier à Pins-sur-la-Yeule et qu'un beau jour tu reçois de tes confrères de la Confédération de Paris... un avis stimulant que la grève...

Le président. Stuprat.

Couche. ...pulante que la grève générale des ouvrieriers serrurierers de France est décrétée... Dans ce cas, vous vous dites : Je suis ouvrierier serrurier, j'ves marcher avec mes frangins les ouvrieriers serrurierers T'as compris ?

Le président. Oui, mais encore une fois, parlez avec plus de respect à vos juges.

Couche. Si tu veux !... Alors comme avec mes paroles, je m'étais convaincu !... j'ai pu hésité... quand les frères de Paris... se sont syndiqués... je m'ai syndiqué... Quand y se sont réunis... j'm'a réuni... Quand y se sont rendus en masse... devant la maison des patrons... j'm'ai rendu en masse devant ma boutique !... Quand ils ont escraché les patrons comme du poisson pourri, j'm'ai escraché comme un poisson pourri... Quand ils ont saboté les ateliers... j'ai saboté mon masagin... Quand ils ont crié en chœur : « Vive la grève ! » j'ai crié en chœur : « Vive la grève ! » Quand ils se sont formés en doubles rangs serrés pour résister aux charges de la police, j'm'ai formé en double rang serré itou !... et ça, ça a pas été sans peine... Mais y a qu'une chose dont j'suis fier... et dont de laquelle que j'srai fier toute ma vie, c'est que quand la police de Paris est arrivé à disperser mes frangins de la capitale, les agents de Pins-sur-la-Yeule ont bien essayé de m'en faire autant, mais ils n'ont jamais pu z'y arriver !!!

Le président. Alors, vous refusez de reprendre votre travail ?

Couche. Je refuse ! (Il chante sur l'air de l'Internationale): « C'est la lutte finale !... Je me groupe et demain... »

Le président. Quand céderez-vous ?

Couche. Quand je me serai fait des concessions !